

<p>académie Bordeaux  direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde éducation nationale Circonscription Arcachon Sud</p>	<p>École Élémentaire Michel Ballion 12 allée des pins 33114 Le Barp 05.56.88.60.96</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉCOLE N°1 en date du 04/11/2025

PRÉSENTS :

Présidente, la directrice	Mme Roumégoux
Équipe enseignante	Mmes Krug, Leroy, Marie, Prévet, Salé, Swiniarski, Trouilh et Mrs Belou, Kiefer
Le maire ou son représentant	Mmes Mendosa (adjointe déléguée à la jeunesse et à l'éducation), Mme Gazeau (responsable service scolaire)
Parents élus	M Herriau Yann Mme Herriau Emilie Mme Retailleau Natacha Mme Willay Morgane Mme Lidolff Anne Mme Gérard Stéphanie M Evene Thibault
Excusés	M Lavie, enseignant Mme Lief, IEN

HORAIRE DE DÉBUT DE SÉANCE : 18h00

ORDRE DU JOUR :

Présentation des membres du Conseil d'école

Bref rappel du fonctionnement :

- **Membres ayant le droit de vote**

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- Directeur de l'école, qui préside le conseil
- Ensemble des maîtres affectés à l'école
- Maire ou son représentant
- Conseiller municipal
- Représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
- Délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

- **Les membres supplémentaires (AESH, directeur périscolaire, IEN, parents suppléants...) n'ont pas le droit de vote.**

Résultats des élections de représentants de parents d'élèves :

- Nombre d'inscrits sur la liste électorale : 367
- Nombre de votants : 296
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 13
- Nombre de suffrages exprimés : 283
- Soit un taux de participation de : 80,65 % (Félicitations aux parents pour cette forte participation)
- 10 sièges à pourvoir :
 - 6 FCPE
 - 4 Paradis scol'eyre

ÉDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur, Charte de la Laïcité et Charte de la Diversité

Équipe enseignante: souhaite d'ajouter la mention « Les élèves doivent avoir une tenue adaptée à l'école et décente (pas de jupe ou short trop courts laissant apparaître les fesses ou les sous-vêtements, pas de nombril à l'air, aucun message grossier sur les vêtements) »

Cet ajout sera mis dans le paragraphe suivant :

TITRE 7 - DROITS ET OBLIGATIONS DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

- **Règles de vie à l'école**

Accepté : à l'unanimité

Envoi du RI par mail + Charte de Laïcité + Charte de la Diversité aux parents par soucis écologique. Un nouvel envoi du RI sera fait suite à la modification votée ce jour. L'ajout sera surligné en jaune. Un mot a été collé dans le cahier de liaison pour attester que les parents ont bien pris connaissance des documents et un nouveau sera collé suite à l'ajout de la nouvelle mention.

b) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

- plan de prévention : communication avec les parents, sensibilisation dans chaque classe du CP au CM2, journée nationale de lutte contre le harcèlement (6 novembre), prévention des violences numériques (Safer Internet Day en février).

Une intervention de l'équipe mobile de sécurité de la DSDEN est intervenue dans les classes de CM1 et CM2 pour sensibiliser les élèves sur les dangers d'internet, les fake news, les effets des écrans.

Bien insister sur ce qu'est le harcèlement avec ses caractéristiques et ne pas le banaliser.

Toute situation n'est pas une situation de harcèlement mais toutes les situations seront prises en compte.

- Protocole : l'école est inscrite dans le programme national pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

1. entretien avec les protagonistes : les entretiens se font toujours à 2

- la cible (L'élève victime)
- le ou les intimidateurs
- le ou les témoins

→ Recueil des témoignages.

2. entretien avec les familles :

- avec les parents de la cible/victime
- avec les parents du ou des intimidateurs

3. Mise en place de mesures adaptées à chaque situation qui font l'objet de concertation en équipe.

Aucun protocole n'a été déclenché l'an dernier.

c) Sécurité à l'école

PPMS AI

- ♦ nous avons fui de l'école.
- ♦ Tout s'est bien déroulé dans l'évacuation des lieux
- ♦ Les enseignants n'ont pas reçu le SMS alerte lié au déclenchement de la balise mais cela a été signalé et va être mis en place.
- ♦ L'EMS vient sur l'école en décembre pour rédiger le PPMS en collaboration avec la mairie.

Intervention Paradiscol'eyre : Questionnement sur un déclenchement éventuel PPMS AI pendant une récréation. La directrice évoque le fait d'y avoir pensé afin de mobiliser les réactions des collègues et des élèves lors de ces temps hors de la classe.

Exercice incendie

- ♦ réalisé le 15/09/25 en 2'24
- ♦ Bonne évacuation des élèves. Ils sont bien habitués (même les CP)

PPMS RM

- ◆ Il sera réalisé plus tard dans l'année en janvier.

d) Budgets municipaux :

- Aucune modification dans les budgets.
 - Matériel pédagogique : 500€ supplémentaires pour passer des commandes chez des fournisseurs de matériel pédagogique accordés à toutes les écoles. Nous remercions vivement la mairie pour cette nouvelle enveloppe budgétaire.

Ventilation possible d'une ligne à l'autre en fonction des besoins qui se fait de manière fluide et rapide.

e) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

Cette année, on a fait le choix de demander la participation début octobre, de ce fait nous n'avons pas le récapitulatif des entrées des familles. Les photos sont encore en cours de commande. Un point coopérative sera fait au 2nd conseil d'école.

Les trésorières sont Mme Trouilh et Prévet.

f) Utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire :

- APC : tous les lundis et mardis de 16h15 à 17h15
 - Soutien aux élèves en difficulté dans le cadre du PACTE (Mme Leroy)

Intervention Paradiscol'eyre : est-ce que tous les niveaux seront concernés par ce soutien ? La directrice répond que ce ne sera pas possible car il y a 12h et qu'un choix en concertation avec l'équipe enseignante sera fait.

g) Communication : Parents / Enseignants / Direction / Mairie

Les enseignants sont les interlocuteurs privilégiés des parents pour tout ce qui concerne la vie de classe. La directrice est sollicitée pour les problématiques plus générales.

- Préférence du mail avec la direction : ce.0330373b@ac-bordeaux.fr
 - le cahier de liaison avec les enseignants/mail/ beynelu
 - Il y a également le téléphone

II) Projets et vie de l'école

a) Projets de classe en lien avec le projet d'école :

Merci aux parents ayant passé l'IEB natation et merci de rendre possible l'activité !

Intervention Paradiscol'eyre : *Est-il possible d'avoir une version PDF du passeport civisme pour que les familles puissent la télécharger et avoir un aperçu du livret ? La directrice répond favorablement à la demande en précisant qu'elle ne détient pas la version PDF mais qu'elle se rapprochera des personnes concernées.*

Projets de classe :

- CP Mmes Trouilh et Prévet : spectacle au théâtre des 4 saisons + parc du Bourghail
 - CE1 : Mme Salé et M Belou : sortie à la Dune du Pyla, sortie chasse au trésor à Balizac.
- Projet oiseau par le parc naturel des Landes de Gascogne « Plumes en vue ».
- CE2 : thème sur les enquêtes. Sortie chasse au trésor à Balizac le 16 octobre 2025 avec plusieurs énigmes à résoudre.
 - CM1 (Mme Leroy) : les pays du monde + sorties de proximité
 - CM1/CM2 : projet autour du loup.
 - CM2 : intervention sur les énergies le 14/11.
 - Kapla : animation pour toute l'école les 4 et 5/12.

b) Accueil périscolaire et éventuelles actions en lien avec le projet d'école

Taux d'encadrement

Un animateur pour 18 enfants sur les temps d'accueil du matin et du soir.

Une équipe de 9 animateurs sur les temps de cantine.

Ateliers après l'école de 16h45 à 17h45

Cycle 1 du 3/11 au 19/12/2025

- Initiation basket
- Atelier théâtre

Cycle 2 du 5/01 au 6/02/2026

- Initiation yoga et relaxation

Cycle 3 du 23/02 au 3/04/2026

- Plantations jardin miniature

Cycle 4 du 20/04 au 3/07/2025

- Atelier comédie musicale

Passerelle Lutins/Ballion

Groupe de grande section qui vient sur L'APS Ballion les vendredis afin de découvrir leurs futurs locaux, équipe d'animation et enfants élémentaires à travers un goûter et des activités.

15/05 : Découverte des locaux

22/05 : Acrogym

5/06 : Sport

12/06 : Step

19/06 : Musique

Organisation APS du matin

Nous accueillons en moyenne 45 enfants chaque matin,

- Salle d'accueil principale : lieu d'échange, jeux de société, discussions
- Salle Orange : réveil en douceur, coin cocooning, musique douce
- Salle de motricité : à partir de 7h30 ouverte aux enfants voulant faire des jeux sportifs

Animation en APS du soir

Nous accueillons en moyenne 110 enfants, le goûter se fait de 16h15 à 16h45 puis nous commençons les ateliers pour les enfants inscrits ou intéressés.

Une aide aux leçons est proposée aux enfants inscrits par leurs parents, les lundis et les jeudis de 16h45 à 17h45. L'animateur accompagne l'enfant à faire ses devoirs dans une salle calme, lui apporte de l'aide à comprendre les consignes, mais ne corrige pas les devoirs. Mieux communiquer sur ce sujet et être plus précis sur l'inscription.

Animation pendant les temps de cantine

Nous accueillons en moyenne 210 enfants. L'enfant s'installe à table avec son groupe d'amis, et reste au minimum 15 minutes à table pour prendre le temps de manger et de se poser avant de sortir. L'enfant débarrasse et trie ses déchets avant de sortir jouer dans la cour ou de participer aux activités « Ludimidi ». Les enfants s'inscrivent en amont afin de participer à une activité durant la pause méridienne.

- Espace détente, relaxation et massage
- Réveil musculaire, acrogym
- Activités manuelles, fresques
- Sport et jeux
- Musique et chant

III) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (APC, Devoirs faits, pôle ressources, RASED...)

APC

- Activités Pédagogiques Complémentaires qui servent à accompagner les élèves en difficultés d'apprentissage sur un point précis. Les parents doivent remplir une autorisation pour permettre à leur enfant d'y participer
- tous les lundis et mardis de 16h15 à 17h15 pour travailler sur les difficultés ponctuelles de l'enfant en petits groupes.

PPRE

- Programme Personnalisé de Réussite Éducative. Le PPRE est un dispositif destiné à apporter une réponse ciblée aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage. La maîtrise de certaines connaissances et compétences sont insuffisantes. Ce programme, avec une durée limitée, est utilisé en cas de difficultés ponctuelles et permet de suivre de près l'évolution des élèves concernés.

PAP

- mis en place lorsqu'un trouble des apprentissages est constaté par le médecin scolaire sur la base de bilans médicaux ou paramédicaux.

PPS

- Plan Personnalisé de Scolarisation est mis en place dans le cadre d'un handicap constaté par la MDPH. Ce plan coordonne les actions mises en place autour de l'élève (pédagogique, sociale, médicale etc)

SRAN

- Les stages de réussite sont des stages de remise à niveau proposés durant les vacances aux élèves éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages. Ils doivent permettre de consolider les acquis fondamentaux notamment en français et en mathématiques.
- Les stages de réussite se dérouleront sur Lou Pin Bert par rapport au centre de loisirs

RASED

- Psychologue de l'éducation nationale : Mme Carpentier

- Enseignant à dominante comportementale : il n'y en a pas
- Enseignant à dominante pédagogique : M Soler s'il a une possibilité d'intervenir

Questions des parents :

- Est-il possible de revoir le marquage et l'identification de la zone de dépose minute, trop de parents ne respectent pas cet arrêt minute et stationnent devant la barrière matin et soir.
 - Revoir le marquage n'est peut-être pas la solution. Un rappel sera fait aux parents où les moteurs ne doivent pas être coupés et il est interdit de rentrer dans la raquette. La police est informée et viendra faire de la prévention.
- Qu'en est-il de la maquette de la cour présentée fin juin à l'équipe enseignante? Un budget est-il estimé ? Validé ?
 - Une réunion est programmée le 6 novembre avec le cabinet d'étude. Le projet pourrait être réalisé en juillet 2027. Arbitrage budgétaire aura lieu en décembre 2025. Le projet avance et le calendrier a été établi. Nous sommes en phase de programmation. Si le projet est validé, la maquette sera présentée au prochain conseil d'école.
- Par rapport aux petits travaux : le problème des clés qui tournent dans le vide est-il résolu ? Quelqu'un est-il venu voir ce qui se passe avec les gouttières ? La saison des pluies arrive...
 - Le problème de clés qui tournent dans le vide a été résolu. Concernant les gouttières, il arrive parfois que des feuilles ou bien des objets type balles, ballons sont projetés dans les gouttières provoquant une mauvaise évacuation des eaux de pluie. Mais la mairie est intervenue et les gouttières sont actuellement en bon état de fonctionnement.
- Pouvons nous déjà avoir une estimation des effectifs de l'année prochaine, la fermeture d'une classe étant toujours sur le fil.
 - CP: 46
CE1 : 30
CE2 : 56
CM1 : 42
CM2 : 43 soit 217 élèves prévus
- Avez-vous des projets nécessitant une aide de financement sur l'année scolaire ?
 - A ce stade de l'année pas de projets nécessitant une aide de financement mais un projet est en cours de réflexion, l'équipe enseignante saura revenir vers vous en cas de besoin. Nous vous remercions pour votre soutien.
- Sujet sur les horaires communs aux deux écoles Lutins/Ballion pour la dépose des enfants le matin. Les difficultés sont remontées dès la rentrée par certaines familles, l'équipe des élus FCPE des Lutins a contacté Mme Bénédicte LIEF de l'IEN, qui est prête à nous rencontrer (mairie, directrices, élus). Un sondage a été lancé depuis quelques semaines auprès des parents qui partagent leurs coordonnées afin de récolter des informations précises et chiffrées.
 - Discussion déjà engagée avec les élus des associations. La mairie n'est pas contre engager une nouvelle discussion avec les parties concernées. Sujet évoqué avec les APE et sera évoqué avec les directrices des écoles prochainement.
- Concernant l'école Michel Ballion, nous nous demandions sous quelle mesure serait-il possible de prévoir une entrée par le petit portail avenue de Gascogne ?
 - Cette entrée, située avenue de Gascogne, ne peut pas être utilisée par les familles, car il s'agit

d'un accès de sécurité donnant directement sur la cour de récréation. Elle doit rester strictement réservée aux services de secours (pompiers, SAMU, etc.) conformément à la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP de type R). Par ailleurs, cet accès ne se trouve pas sur une voie publique, mais sur l'accès extérieur menant à la Médecine du Travail et à la Maison de l'Animation, qui constitue un espace administratif municipal. Son ouverture au public impliquerait donc des questions de sécurité, de responsabilité et de cohabitation d'usages avec ces services municipaux, ce qui n'est pas envisageable.

- Quels sont les résultats de l'exercice incendie sur la pause méridienne ?

□ Il y a des directions sur chaque site. Des exercices de sécurité seront mis en place durant l'année. Exercice incendie qui a eu lieu le 16/10/25 à 12h32. Évacuation en 1'31 et avec le comptage 4'44. Les agents ont bien vérifié les toilettes et les animateurs ont rassemblé les élèves par niveau de classe. Tout s'est parfaitement déroulé.

HORAIRE DE FIN DE SÉANCE : 19h33

Signature de la Directrice

Signature du Secrétaire de la séance :

Président de séance :

Philippe Belou

Jessica Roumégoux

Rappel:

- Document à ranger dans le registre de l'école.
- 1 copie numérique à adresser à l'IEN, 1 copie à adresser au Maire de la commune et 1 copie au DDEN.